

RECouvreMENT DE CRÉANCES

2 jours

PRÉVENIR LES RISQUES D'IMPAYÉS ET GÉRER LE CONTENTIEUX

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et notamment la retouche de la procédure d'injonction de payer effectuée par le Législateur. En outre, la réforme du 15 septembre 2021 sur les Procédures Collectives et celle du 14 février 2022 sur l'entreprise Individuelle vient impacter les pratiques de recouvrement de créances

LES BASES DE LA GESTION DU RECouvreMENT

- › Identifier son client, point de départ du recouvrement
- Identifier les informations légales essentielles concernant son client
- › Droit Civil et Droit Commercial : comment les utiliser et quelles limites dans l'action recouvrement ?
- › Les règles juridiques de base à intégrer : prescription, compensation, preuve...
- › La théorie jurisprudentielle du "mandat apparent" : conclure un contrat et signer avec la bonne personne

PRÉVENIR ET ANTICIPER UN CONTENTIEUX

- › Les principales clauses des Conditions Générales de Vente (CGV) utiles au recouvrement : clause pénale, clause de pénalité de retard, clause résolutoire, clause de réserve de propriété...
- Étude de cas : analyser les Conditions Générales de Vente (CGV)
- › Contradiction entre les CGV et les CGA (Achat) : quel document prime ?
- › Identifier les signes de défaillance de son client
- › Les lettres de relance
- › La Mise En Demeure (MED) et la sommation
- Cas pratique : rédiger des courriers de recouvrement
- › Quand actionner la clause de réserve de propriété ?

UTILISER LES PRINCIPALES PROCÉDURES JUDICIAIRES ET EXTRAJUDICIAIRES POUR OBTENIR LE PAIEMENT

- › L'organisation judiciaire en France
- › Identifier les acteurs judiciaires et leur coût
- › Les principales procédures pouvant être mises en oeuvre par le créancier
 - l'assignation au fond
 - le recouvrement par huissiers des petites créances
 - le chèque impayé
 - le référé provision
 - l'injonction de payer
- Cas pratiques : rédiger une injonction de payer
- › Choisir la procédure appropriée
- Étude de cas : déterminer en fonction d'un contexte le choix d'une procédure
- › Délivrance d'un titre exécutoire
- › Rôle et compétence des huissiers de justice
- › Les voies d'exécution : identifier les différentes saisies

ACQUÉRIR LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE PROCÉDURES COLLECTIVES

- › Les notions essentielles en matières de Procédures Collectives
- › Conséquences d'un dépôt de bilan pour le créancier
- › Définir la Sauvegarde, le Redressement et la Liquidation Judiciaire
- Réaliser un tableau de synthèse des différentes Procédures Collectives
- › La déclaration de créances, acte fondamental pour le créancier
- › Le sort du débiteur et du créancier à l'issue de la Procédure Collective

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre en interne les procédures extrajudiciaires pour accélérer le paiement des créances clients.
- Respecter les règles et informations juridiques dans la gestion du recouvrement.
- Anticiper un éventuel contentieux;
- Piloter le déroulement des procédures de recouvrement engagées.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une approche opérationnelle des procédures de recouvrement de créances basée sur de nombreux cas pratiques et des études de cas élaborées par des professionnels
- Les réponses concrètes et conseils pratiques d'un consultant spécialisé dans le recouvrement amiable et contentieux
- Les clés pour réussir la mise en place en interne d'un process efficace de recouvrement des créances

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services comptabilité clients, responsables comptables ou de contentieux souhaitant s'approprier des techniques et outils pratiques d'accélération du recouvrement de créances commerciales

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 450 € HT - Réf : DTA-RCRE

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 les 8 et 9 avril 2024
 les 24 et 25 juin 2024
 les 16 et 17 septembre 2024
 les 2 et 3 décembre 2024

